

Rapport de jury académique

Certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur ou de professeur des écoles maître formateur

CAFIPEMF session 2023

Textes de référence : Arrêté du 4 mai 2021 ; Circulaire du 19 mai 2021

Epreuve d'admission – CAFIPEMF

L'admission comporte deux épreuves :

Une épreuve de pratique professionnelle avec un temps d'enseignement en classe suivi d'un entretien avec le jury pour la première épreuve.

La deuxième épreuve se compose d'une observation de séance auprès d'un professeur des écoles suivie de l'analyse de la séance observée avec l'enseignant puis dans un second temps la rédaction d'un rapport de visite par le candidat et dans un troisième temps d'un entretien en jury.

Pour quelques candidats, l'épreuve 1 a pu être aménagée en réalisant une séance collective animée dans le cadre du contexte d'exercice professionnel ainsi que l'entretien qui en a découlé.

Dans les Alpes-Maritimes, 44 candidats ont passé les épreuves d'admission.

- 11 admis avec passage des 2 épreuves pour la 1^{ère} fois
- 10 admis avec passage des 2 épreuves en 2 fois (admissibles avant 2022 ou conservation de note 2022) (sur 16)
- 9 ajournés avec les 2 épreuves échouées cette année
- 8 ayant réussi une épreuve et échoué l'autre (passage des 2 épreuves pour la 1^{ère} fois)
- 6 ayant conservé la note de la 1^{ère} épreuve et échoué la 2^{nde} épreuve pour la 2^{nde} fois (sur 16)

→ **Soit 21 réussites à la certification sur 44 candidats**

Dans le Var, 39 candidats ont passé les épreuves d'admission.

- 12 admis avec passage des 2 épreuves pour la 1^{ère} fois
- 7 admis avec passage des 2 épreuves en 2 fois (admissibles avant 2022 ou conservation de note 2022) (sur 9)
- 10 ajournés avec les 2 épreuves échouées cette année
- 8 ayant réussi une épreuve et échoué l'autre (passage des 2 épreuves pour la 1^{ère} fois)
- 2 ayant conservé la note de la 1^{ère} épreuve et échoué la 2^{nde} épreuve pour la 2^{nde} fois (sur 9)

→ **Soit 19 réussites à la certification sur 39 candidats**

❖ Première épreuve d'admission

Constats :

Concernant le temps d'enseignement en classe

Les candidats ayant bien réussi cette épreuve ont fait état d'une maîtrise des connaissances didactiques et théoriques des notions abordées lors de leurs séances. Ces enseignants ont proposé des préparations rigoureusement construites, exposant un diptyque enseignement / apprentissages constructif. Leurs pratiques de classe font clairement référence aux attendus institutionnels et aux recherches en éducation.

Les jurys ont apprécié d'avoir un dossier individuel pour chaque membre, contenant l'ensemble des documents de préparation de classe (fiche de préparation, place de la séance dans la séquence, progression pédagogique associée, documents pour les élèves, etc.)

Les candidats qui se sont particulièrement distingués ont su articuler le concept de bienveillance à l'ambition de leurs enseignements, aux situations d'apprentissage, et aux réponses apportées aux sollicitations des élèves.

La mise en œuvre de séances portant sur l'acquisition de nouvelles connaissances plutôt que sur un renforcement ou un réinvestissement de connaissances a également été très appréciée.

Dans l'ensemble, le temps de séance régi par le cadrage des épreuves a été plutôt bien respecté. Les candidats qui ont soigné la clôture de leur séance (mise en commun et institutionnalisation), ainsi que ceux qui ont pu se doter d'une évaluation ou d'un retour sur l'activité d'apprentissage en fin de séance ont été valorisés.

Les candidats ayant réussi l'épreuve en maternelle ont su adapter leur séance de langage ou de mathématiques à la durée d'attention des élèves, en veillant à l'articuler le cas échéant avec une séance complémentaire dans un domaine associé aux fondamentaux.

À noter, enfin, que les outils numériques utilisés à bon escient ont apporté une plus-value aux séances présentées.

Concernant l'épreuve aménagée : séance collective animée dans le cadre du contexte d'exercice professionnel

Les candidats ayant réussi cette épreuve ont tenu compte des attendus en ingénierie de formation et ont su impliquer les enseignants en s'appuyant sur leurs forces et leurs savoir-faire (formation par les pairs), tout en renonçant à une formation exclusivement descendante. Les apports étaient concrets et aisément transférables dans les pratiques des enseignants.

Concernant l'entretien avec le jury

Les candidats ayant réussi cette épreuve ont su montrer au jury une véritable force d'analyse de leur pratique, en identifiant ses leviers et ses freins. Les analyses réussies ont reposé sur des connaissances didactiques approfondies.

Certains candidats n'ont pas hésité à reconstruire la séance afin de l'améliorer, ceci en repérant en amont les écarts entre les préparations et les mises en œuvre. Ces enseignants ont été en mesure de faire état d'une vue d'ensemble claire de la séance présentée.

La verbalisation de l'échec d'une phase de la séance, étayée par des éléments de réponse réflexifs a également été très appréciée.

Les candidats ayant explicité leurs choix et leurs différentes démarches en prenant appui sur l'exploitation des évaluations nationales se sont particulièrement distingués. Tout comme ceux ayant réussi à se distancier de leur activité pour analyser finement celle de leurs élèves en s'appuyant sur les traces écrites produites lors de la séance.

De même, les candidats qui ont témoigné de leur préoccupation pour l'école inclusive quand la séance et/ou la classe le nécessitaient ont été valorisés.

Enfin, certains candidats ont su répondre à des questions transversales portant sur d'autres domaines.

Conseils aux candidats pour l'épreuve 1 séquences 1 et 2 :

Dans la préparation de la séance

Les membres du jury formulent les recommandations suivantes :

- Elaborer une fiche de préparation complète, mettant en exergue : un objectif ciblé, un dispositif assumé, une différenciation efficace prenant en compte la diversité des élèves, des critères de réussite au service de l'évaluation de l'objectif à atteindre
- Mener une réflexion aboutie quant aux supports sélectionnés, aux tâches proposées, aux consignes
- Maîtriser les connaissances didactiques et théoriques des notions abordées lors de la séance
- Connaître les stratégies d'enseignement dans le domaine présenté ainsi que les recommandations pédagogiques institutionnelles

Dans la conduite de la séance

Les membres du jury formulent les recommandations suivantes :

- Adopter un langage modélisant et une attitude bienveillante
- Présenter une salle de classe accueillante, veiller à la structuration des affichages et à l'aménagement des différents espaces
- S'attacher à ce que les élèves soient enrôlés, progressent pendant l'activité et mesurent en fin de séance leurs progrès (passage du faire à l'apprendre)
- Respecter le temps de séance régi par le cadrage des épreuves
- Mettre les élèves face à des situations de recherche, privilégier les échanges entre élèves en leur demandant de présenter et de justifier l'état d'avancement de leurs recherches
- Favoriser l'explicitation
- Prendre le temps d'installer la phase de mise en commun et/ou d'institutionnalisation
- Savoir se distancier de son activité pour analyser l'activité des élèves

Pour les candidats présentant une épreuve aménagée

Les membres du jury formulent les recommandations suivantes :

- Rester dans le cadre de l'examen : accueil formel, fiche des présences, exposé en bonne et due forme des finalités de la formation du jour, situation de cette dernière dans un éventuel plan de formation
- Inscrire la formation dans un continuum au regard des attentes institutionnelles
- Proposer des conseils ciblés et concrets aux enseignants formés pour faciliter leur transfert dans les pratiques de classe

Durant l'entretien avec le jury

Les membres du jury formulent les recommandations suivantes :

- Prendre le temps de réfléchir avant d'apporter une réponse et la faire reformuler si nécessaire
- Accepter la controverse et savoir remettre en question ou expliciter ses choix, argumenter son positionnement
- Être en capacité d'évaluer les élèves à l'issue de la séance : ceux qui ont appris, ceux qui ont éprouvé des difficultés et pourquoi
- S'appuyer sur des apports théoriques bien maîtrisés et en nombre raisonné pour justifier ses choix
- Envisager les prolongements possibles de la séance
- Être en mesure de pouvoir proposer des pistes pour l'enseignement du domaine dans lequel s'inscrit la séance, y compris dans d'autres cycles
- Expliciter la plus-value des choix pédagogiques et didactiques
- Expliciter ses choix en relation avec une exploitation des évaluations nationales
- Elargir la réflexion sur la différenciation, trop souvent axée sur le matériel

Durant l'entretien avec le jury pour les candidats présentant une épreuve aménagée :

Les membres du jury formulent les recommandations suivantes :

- Connaître les textes officiels, y compris les plus récents
- S'appuyer sur la recherche pour expliciter ses choix de formateur
- Permettre aux enseignants de se projeter dans leurs pratiques par l'intermédiaire d'exemples concrets de pratiques de classe

❖ Deuxième épreuve d'admission

Constats :

Concernant l'observation de la séance observée auprès d'un professeur des écoles

L'ensemble des candidats a pris des notes lors de l'observation de la séance.

Les enseignants ayant réussi ont prélevé des traces de l'activité des élèves et n'ont pas hésité à interroger leurs procédures. La structuration de cette prise de notes a permis d'aboutir à des entretiens bien menés.

En maternelle, l'observation de l'atelier dirigé est essentielle, mais les autres ateliers doivent également faire l'objet d'une analyse très précise quant à leurs objectifs et leur réalisation.

Concernant l'analyse de la séance observée auprès d'un professeur des écoles

L'ensemble des candidats a débuté l'entretien en énonçant les points forts de l'enseignant observé, même s'ils étaient peu nombreux. Cette stratégie permet de placer ce dernier dans une posture d'écoute efficiente.

La difficulté de cette épreuve repose sur la capacité des candidats à hiérarchiser des observables saillants, en y associant un choix de conseils pertinents et opérationnels. Ceci afin d'éviter une analyse chronologique de la séance observée.

Les candidats ayant réussi cette partie de l'épreuve ont su mener l'entretien dans la zone proximale de développement de l'enseignant observé, en présentant des références théoriques ciblées, accompagnées de propositions de mise en œuvre concrètes ; des ressources pouvant être réinvesties à court et moyen terme dans la pratique de classe. Il s'agit d'éviter de faire un "catalogue" de ce qui fonctionne ou non.

Les candidats qui se sont particulièrement distingués ont pu répondre immédiatement aux besoins verbalisés par l'enseignant, même lorsqu'ils n'avaient pas été anticipés dans la conduite de l'entretien. Les entretiens réussis reposaient également sur l'articulation de deux analyses : l'action des élèves à celle des postures de l'enseignant.

Enfin, les candidats qui ont été force de proposition lors de l'entretien avec l'enseignant au sujet des outils, des références mais également des gestes professionnels à infléchir ont été valorisés.

Concernant la rédaction du rapport de visite

Il est attendu du candidat qu'il s'adresse dans ce rapport à l'enseignant observé.

Les candidats ayant rédigé un rapport réussi ont veillé à transcrire fidèlement les éléments de discussion et d'analyse de l'entretien, tout en adoptant le ton et la distance inhérents à tout écrit professionnel. Ces candidats n'ont pas porté d'éléments contradictoires entre les différentes phases de leur rapport, permettant au jury de vérifier leur cohérence et leur discours de potentiel formateur. Ces candidats ont respecté la contrainte formelle de deux pages maximum en respectant les recommandations concernant la forme (police d'écriture, taille de la police, marges).

Les rapports construits à partir d'un plan clair ont pu mettre en évidence les axes de travail à privilégier : formulation des points positifs, obstacles relevés, attendus en matière d'amélioration des pratiques.

Les candidats ayant formulé clairement dans leurs rapports des pistes de travail et des outils opérationnels se sont particulièrement distingués. Ces éléments doivent permettre à l'enseignant observé de repartir de sa pratique pour la faire évoluer, voire la reconstruire, tout en ne perdant pas de vue les apprentissages des élèves.

Concernant l'entretien avec le jury

Lors de l'entretien, l'ensemble des candidats a manifesté des capacités d'écoute et de dialogue. Les prestations appréciées reposaient sur des remises en question argumentées et des ouvertures étayées d'exemples et de références théoriques solides complémentaires.

Lors de la première phase de présentation, le jury a apprécié la prestation des candidats ayant réussi à se détacher de leur rapport de visite en explicitant leurs intentions.

La prestation des candidats ayant amorcé un changement de posture et se projetant dans la fonction de formateur a également été valorisée.

Conseils aux candidats :

Concernant l'observation de la séance présentée par un professeur des écoles

Les membres du jury formulent les recommandations suivantes :

- Savoir poser un regard global sur l'activité de l'enseignant, sur le groupe classe et les apprentissages, sans occulter l'observation fine de certains élèves
- Noter les échanges verbaux pertinents, la collaboration entre les élèves
- Relever les difficultés et les réussites rencontrées par les élèves ainsi que la différenciation apportée ou non par l'enseignant observé
- Hiérarchiser et prioriser les remarques qui deviendront les points à aborder en entretien
- Analyser finement les documents de préparation de la séance
- Se doter d'outils d'observation de séance clairs, concis et maîtrisés, en direction de l'enseignant, en direction des élèves, en direction des supports en lien avec la séance observée
- Focaliser d'abord son observation sur la cohérence entre l'objectif et la tâche proposée, puis sur les étayages apportés
- Interroger le rôle de l'ATSEM à l'école maternelle
- Prendre en compte la dimension de l'oral à l'école maternelle, interroger l'aménagement de l'espace et l'organisation en ateliers
- Vérifier la conformité aux programmes : connaître les attendus du cycle observé et les repères de progressions

Concernant l'analyse de la séance observée auprès d'un professeur des écoles

Les membres du jury formulent les recommandations suivantes :

- Installer la communication (remerciements, bienveillance et exigence) et l'écoute (besoins identifiés, questions) afin que l'enseignant se sente en confiance pendant la durée de l'entretien et que sa parole soit prise en compte
- Replacer l'entretien dans une perspective de développement professionnel
- Partir des observables ; questionner et laisser des temps de réponses suffisants, mais suivre le fil conducteur de son analyse
- Développer deux ou trois axes de travail, en articulant priorités didactiques et priorités pédagogiques
- Gérer le temps de l'entretien afin de pouvoir mener un bilan et un temps de retour auprès de l'enseignant
- Eviter les remarques qui ne s'appuient pas sur la réalité observée et semblent "préparées à l'avance"
- Utiliser des références théoriques liées à la séance
- S'appuyer sur l'état de la recherche et les documents institutionnels
- Maîtriser les concepts et utiliser un vocabulaire précis ; vocabulaire à définir auprès de l'enseignant le cas échéant
- Se saisir des réponses de l'enseignant pour reformuler des observables, des conseils, des exemples concrets
- Proposer un accompagnement à l'enseignant réellement constructif : ne pas lister un catalogue de ressources théoriques
- Privilégier la qualité des ressources à la quantité
- Réfléchir sur la ou les incidences de l'action de l'enseignant sur celle(s) de l'élève

- Savoir recentrer les propos par rapport au thème que le candidat souhaite aborder, ne pas laisser l'enseignant monopoliser la parole
- Se placer dans une posture de formateur qui encourage, pointe les réussites mais n'élude pas les éléments à améliorer voire à prescrire (conformité aux instructions officielles)
- Expliciter les gestes professionnels spécifiques au métier d'enseignant permettant une gestion de classe maîtrisée (voix, regard, posture, positionnement, usage de la langue)
- Prendre des notes de la réflexion de l'enseignant au cours de l'entretien
- Faire reformuler par l'enseignant les pistes proposées, à la fin de l'entretien

Concernant la rédaction du rapport de visite

Les membres du jury formulent les recommandations suivantes :

- Donner des conseils simples à appliquer, concrets, avec une proposition de progression afin que l'enseignant observé puisse facilement s'en saisir et l'intégrer dans sa pratique de classe.
- Eviter de multiplier les références aux ouvrages
- Cibler les propositions de lecture des guides ou ouvrages didactiques institutionnels
- Inscrire des références pertinentes tout en demeurant dans la zone proximale de développement des enseignants observés
- Rester bienveillant, précis et synthétique dans la rédaction du document
- Différencier le constat de l'observation et les conseils donnés
- En fin de rapport, hiérarchiser les conseils, en limiter le nombre

Concernant l'entretien avec le jury

Les membres du jury formulent les recommandations suivantes :

- Suivre un plan structuré lors du temps de présentation : analyse distanciée, présentation du rapport, analyse réflexive de la formation reçue durant l'année de préparation du CAFIPEMF et perspectives
- Eviter la redondance lors de la présentation du rapport : par exemple, apporter des éléments nouveaux qui n'auraient pas été évoqués ou qui n'auraient pas été traités en priorité
- Etre en capacité d'explicitier ses choix et les justifier par des références théoriques solides
- Ecouter les questions et se remettre en question, oser maintenir un point de vue argumenté
- Prendre du recul à l'égard des axes abordés afin d'analyser les propositions faites par le jury et infléchir les conseils ou pistes proposés à l'enseignant observé
- Se projeter dans toutes les facettes du métier de formateur, en montrant par exemple sa connaissance de différents dispositifs de formation qui pourraient améliorer les gestes professionnels de l'enseignant observé
- Donner des références bibliographiques complémentaires et/ou institutionnelles au jury en plus de celles proposées à l'enseignant observé, afin de témoigner de connaissances didactiques actualisées
- Anticiper des propositions d'activités supplémentaires et projeter les conseils sur d'autres cycles
- Savoir repérer dans les questions du jury les opportunités et les pistes permettant de nourrir davantage la réflexion